

## **Vous travaillez selon un horaire atypique? Une réclamation pourrait vous concerner**

Nous sommes actuellement à la recherche de membres qui travaillent selon un horaire atypique afin d'évaluer leur admissibilité au grief syndical qui a été déposé à la fin de l'été.

### **Qu'est-ce qu'un horaire atypique?**

Il s'agit d'un horaire où vous travaillez moins de jours par période de paie, mais davantage d'heures par jour. Par exemple, un horaire de type 7/7, où vous effectuez 7 journées de 10 heures pour un total de 70 heures par période de paie.

### **Vous pourriez être concerné, que vous soyez :**

- titulaire d'un poste;
- en affectation

### **Ne sont pas visés par cette démarche :**

- les horaires aménagés de type 4-8-32;
- les horaires 9/10;
- les horaires flexibles.

### **Pourquoi ce grief?**

Le syndicat conteste l'application de la prime de soir dans certaines situations. Nous soutenons que lorsque la majorité des heures travaillées se situe après 14 h, la prime devrait s'appliquer à l'ensemble des heures travaillées plutôt qu'uniquement aux heures effectuées après 14 h.

### **Vous avez un horaire atypique?**

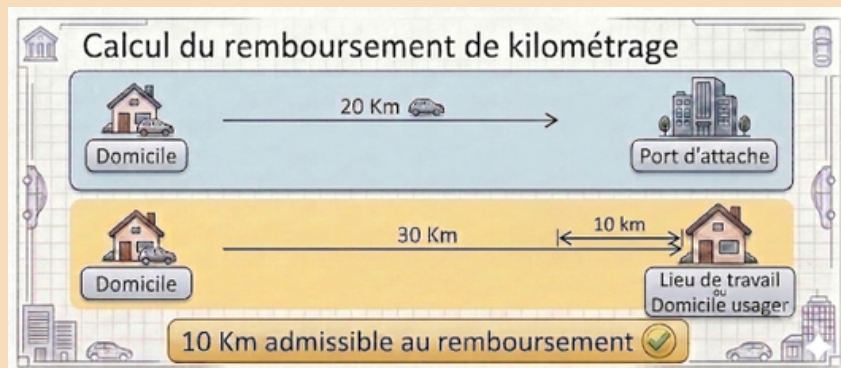
Nous vous invitons à remplir le formulaire prévu à cet effet **en cliquant ici**. Un membre de l'équipe syndicale communiquera ensuite avec vous afin de recueillir les renseignements nécessaires et d'analyser votre admissibilité au grief.

N'hésitez pas à partager cette information avec vos collègues. Plus nous recueillerons de situations, plus nous pourrons nous assurer que personne ne passe à côté d'un éventuel règlement.



## **Griefs en bref : Changement de pratique**

Actuellement, le calcul du kilométrage remboursable pour les déplacements est effectué à partir de votre domicile en calculant la différence entre le kilométrage réellement parcouru et le kilométrage entre votre domicile et votre port d'attache, tel que présenté dans ce graphique :



### **Le problème :**

Auparavant, si vous aviez d'autres déplacements à effectuer dans la journée, l'employeur continuait à déduire le kilométrage entre votre domicile et votre port d'attache de votre 1er déplacement pour vous rembourser l'excédent. Ce qui ne faisait pas de sens.

### **Changement de pratique :**

Suite à des discussions avec l'employeur en lien avec un grief individuel, celui-ci a accepté de changer sa pratique. Par conséquent, vous devriez réclamer l'entièreté de votre kilométrage pour les déplacements effectués entre celui du matin et celui de la fin de journée, peu importe si vous avez dépassé l'écart de votre 1er déplacement en début de journée.

### **Exemple :**



N'hésitez pas à communiquer avec votre responsable de secteur si vous avez des questions ou des problématiques d'application.

# Dons du SPTSSS

À l'assemblée générale annuelle de l'an dernier, vous avez voté favorablement à l'adoption d'un budget de 5000\$ de dons. C'est donc 4974,27\$ qui ont été remis à des causes sociales, syndicats en grève et Organismes communautaires. À l'assemblée générale de cette année, un nouveau budget pour des dons vous sera proposé. Il sera ensuite à vous de suggérer des organismes communautaires et/ou causes sociales en nous écrivant à [info@sptsss.com](mailto:info@sptsss.com). Cette année c'est 1827,50\$ qui ont été remis aux causes sociales suivantes : Droits des émigrants, Maison des femmes de Québec, Fondation de la protection de la jeunesse de Québec, Fondation FAIS, Fondation Élan, Fondation Plein Potentiel, Fondation du CHU de Québec et Fondation Michel Sarrazin. Puis un montant de 1800\$ a été remis à divers organismes communautaires : Centre de femmes aux 3A, Le Rempart, Centre de pédiatrie sociale de Québec, Le Grand Chemin, L'Archipel d'Entraide, Service d'entraide Basse-Ville, Maison Hélène Lacroix, Regroupement groupe de femmes de Capitale Nationale, La Boussole, Lauberivière, Mères et monde et Pignon Bleu. Finalement, 1046,77\$ ont été remis à Leucan dans le cadre de la campagne "On frappe fort pour Leucan".



## "On frappe fort pour leucan"

Samedi dernier a eu lieu le tournoi de balle donnée "On frappe fort pour Leucan". Le SPTSSS y a participé encore une fois cette année et vous invite à vous joindre à l'équipe pour le tournoi de l'an prochain. Si vous souhaitez manifester votre intérêt, vous pouvez écrire à [info@sptsss.com](mailto:info@sptsss.com). Cette journée a permis de récolter 32 312,25\$ pour le Camp Vol d'été Leucan-CSN. Voici quelques photos de cette agréable journée.



## Webinaires à l'occasion de la semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail

À l'occasion de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail, qui se tiendra du 18 au 24 octobre, le SPTSSS vous invite à participer à deux webinaires organisés par la Fédération des professionnelles et la FNEEQ.

Ces webinaires porteront sur deux enjeux particulièrement importants pour nos membres : la santé mentale au travail et le processus de réclamation à la CNESST en cas de lésion ou de maladie professionnelle et sa prise en charge par le Service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN.

**Mardi 20 octobre**, entre 12h et 13h : «Santé mentale au travail, organisation et transformations du travail : Regards critiques, pragmatiques et interdisciplinaires ancrés au Québec », [cliquez ici pour vous inscrire](#).

**Mercredi 21 octobre** dès 12h ou 16h30 : « Processus de réclamation à la CNESST », cliquez sur l'heure de votre choix pour vous inscrire.

